Site inscrit

N° 61046

Héloup

Logis et abords

Situation

La commune d'Héloup se situe à 7 km au sud-ouest d'Alençon, en rive gauche de la Sarthe. Le Logis se trouve à 1,3 km du bourg, sur la D 220 vers Moulin-le-Carbonnel.

DREAL/P. Galineau

Le Logis, le colombier et les communs Est

Typologie
Site bâti et abords

Commune concernée
Héloup

Surface
22 ha

Date d'inscription
Arrêté du 3 décembre 1973

Histoire

L'origine et l'histoire du Logis, appelé autrefois Château Beaudet, demeurent inconnues. Cette propriété rurale est inscrite parmi les sites en décembre 1973, à la demande de son propriétaire qui venait d'obtenir le label « patrimoine historique » de l'association des Vieilles Maisons Françaises. La propriété se compose d'un corps de logis principal et de deux communs de part et d'autre d'une cour. Les bâtiments, antérieurs au XVIIIe siècle, sont empreints de l'élégance sobre des vieilles demeures rurales. A côté, se trouvent les bâtiments de la ferme avec un imposant colombier (ou fuie). Le Logis est bâti sur une colline qui domine la Sarthe et la vue s'y étend jusqu'aux forêts d'Ecouves et de Multonne. Les terres du domaine, pâtures et champs, s'étendent vers le bourg, entre la Sarthe et le D 520.

Le site

A la sortie est du village de Mieuxcé, la Sarthe s'écoule large et paisible au fond de sa vallée. La voie communale N° 7, vers Héloup, longe une grande prairie plate séparée de la route par une charmille. En rive gauche de la rivière, la berge est plantée de peupliers tandis qu'au sud, un rideau de chênes et de conifères souligne une rupture de pente où coule le ruisseau de la Pigorerie. A l'arrière, une prairie s'élève vers la voie

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Basse-Normandie

communale N° 10, longée par une haie de chênes. Dans un virage de la petite route, s'ouvre une large allée en herbe piquetée de boutons d'or, et encadrée de vieux chênes en alignement. Elle conduisait autrefois à la ferme du Logis dont on aperçoit les toitures au loin. A gauche de l'allée, une prairie longe la route de Moulin-le-Carbonnel où se trouve l'entrée de la demeure. Dissimulés derrière des conifères, deux piliers de granit encadrent la grille d'entrée, dans l'axe de la cour. Devant, des douves sèches, saut de loup en demi-lune, sont ponctuées de bouquets de rhododendrons. Une allée gravillonnée conduit au logis, traverse la cour en herbe et passe devant les communs en très bon état, inchangés depuis leur construction. Ce sont deux ailes jumelles composées d'un corps de bâtiment bas, couvert de tuiles avec de délicieuses lucarnes. Elles ont accolées d'un pavillon en saillie (vers l'entrée) où s'ouvre une haute porte charretière, surmontée d'un toit à quatre pans en ardoises. La demeure principale est une élégante construction d'une modénature simple et symétrique. Deux niveaux de pierres blondes sont couverts d'une toiture d'ardoises qui s'orne de deux lucarnes passantes et de souches de cheminées en briques. A l'est, une petite aile basse en retour, ne possède qu'un seul niveau surmonté d'un comble à la Mansard. Vers l'ouest le terrain est boisé, dissimulant un cours de tennis. L'ancien verger de pommiers a disparu, remplacé par diverses plantations où les conifères sont trop présents. Avec la douceur de son paysage, la Sarthe qui s'écoule nonchalante et la vieille demeure aux teintes chaudes, le site du Logis possède beaucoup de charme dans les doux vallonnements de la « plaine d'Alençon ».

DREAL/P. Galineau

Le Logis d'Héloup

DREAL/P. Galineau

Allée de vieux chênes et prairie près du Logis

Devenir du site

Propriété privée, le Logis, ses communs et la ferme sont parfaitement restaurés et entretenus. A l'entrée, les résineux qui ont remplacé le verger de pommiers sont trop présents et nuisent quelque peu aux abords de la vieille demeure. Parmi les boisements plus locaux, quelques vieux sujets ont été conservés (chênes, ifs...). La vieille allée de chênes, au milieu des prairies, est un élément essentiel du site qui doit être conservé et entretenu. Au-delà, les terres qui s'étendent vers l'est suivent sans doute la rotation des cultures habituelle dans cette région très agricole. Aujourd'hui prairie aux hautes herbes couchées par le vent, elles seront demain labourées comme elles l'ont été auparavant. Le paysage change ainsi selon les années et les saisons, renouvelant sans cesse ses couleurs et ses textures.

Date de parution : septembre 2013
DREAL Basse-Normandie / SRMP / DSP
10 boulevard du général Vanier CS 60040
14006 Caen cedex
Tél. 02 50 01 83 00 - Fax. 02 31 44 59 87
courriel :
DREAL-Basse-Normandie@developpement-durable.gouv.fr
www.basse-normandie.developpement-durable.gouv.fr

L'inscription est une mesure nationale reconnaissant la qualité locale d'un paysage. Elle permet d'alerter et de sensibiliser les acteurs locaux aux qualités pittoresque, historique, scientifique ou légendaire d'un lieu. C'est pourquoi :

- Les travaux susceptibles de modifier l'aspect des lieux sont soumis à déclaration préalable auprès de l'administration 4 mois à l'avance. (Article L 341.1 et suivants et R 341.9 et suivants du code de l'environnement).
- Le camping et le stationnement des caravanes sont interdits, quelle qu'en soit la durée, conformément aux dispositions des articles R 111.42 et 38 du code de l'urbanisme.
- La publicité est interdite (article L 581.4 et suivants du code de l'environnement).
- La limite du site doit être reportée dans le document d'urbanisme en tant que servitude d'utilité publique opposable aux tiers (article L 126.1 du code de l'urbanisme).